

Assemblée Générale

24 mai 2007

Corum Montpellier

sous la présidence de Dominique Poulain

I. RAPPORT MORAL par Dominique Poulain

- I.I Adhérents
- I.2 Activités scientifiques
 - I.2.1 Journée Alfred Fessard
 - I.2.2 Manifestations scientifiques
- I.3 Relations avec le public : Semaine du Cerveau
- 1.4 Jeunes chercheurs
- I.5 Relations internationales
 - 1.5.1 Soutien aux pays du Maghreb et du Moyen-Orient
 - 1.5.2 Relation avec la FENS
- I.6. Colloque biennal

II. RAPPORT FINANCIER par Valérie Fénelon

- II. I Compte de résultat au 31/12/2006
- II.2 Fonds propres
- II.3 Augmentation des cotisations

I. RAPPORT MORAL par Dominique Poulain

Notre Conseil d'administration a pris ses fonctions il y a bientôt deux ans, en octobre 2005. Il sera donc question ici de l'ensemble des activités qui ont été menées par la Société des Neurosciences depuis ce moment, sans s'étendre sur ce qui a déjà été exposé lors de l'assemblée générale de mai 2006 (cf. Lettre des Neurosciences n° 31).

I.I Adhérents

Le succès de la Société ne se dément pas si on en juge par la remontée du nombre de ses adhérents : 2430 à ce jour dont 570 étudiants. Les départs sont donc largement compensés par de nouvelles arrivées, ce qui fait de notre Société la plus importante d'Europe.

Les difficultés financières que nous avons connues pendant quelques années, nous avaient obligés à revoir à la baisse l'aspect relationnel de la Société avec ses membres. Grâce à une meilleure santé financière et de nouveaux soutiens, nous avons pu relancer la redistribution de l'Annuaire de la Société des Neurosciences, et maintenir la publication de la Lettre des Neurosciences, dont l'impression est assurée gracieusement par la Société Eri. C'est cette société qui assure aussi l'impression, moyennant insertions publicitaires, des livres de programme et résumés de notre Colloque. Cette bouffée d'air nous a également permis d'investir pour faire une refonte complète du serveur de la Société avec une présentation graphique rénovée et l'amélioration des services proposés tels que l'annuaire électronique, l'insertion des thèses, les offres de stages et emplois.

En tant que membre de la FENS, notre annuaire électronique est simultanément diffusé sur le serveur de la FENS. Je tiens à préciser que ceci n'a été possible que grâce au travail et au professionnalisme du personnel du secrétariat de la Société des Neurosciences.

I.2 Activités scientifiques

La meilleure santé financière de la Société nous a aussi permis de reprendre une activité d'animation scientifique qui avait connu une certaine pause. Elle demeure modeste encore, mais le prochain Conseil d'administration pourra élargir nos ambitions.

I.2.1 Journée Alfred Fessard

La Lecture Alfred Fessard a été instituée pour honorer une personnalité éminente de notre communauté. Son déroulement a été remanié. Dans les années sans colloque de la Société (années paires), cette conférence sera donnée au cours de la Journée Alfred Fessard qui regroupera d'autres scientifiques autour d'une thématique choisie par le lauréat, et à laquelle sont invités par la Société des chercheurs chevronnés et de jeunes espoirs. L'année dernière, la Journée Alfred Fessard qui honora Philippe Ascher a ainsi été particulièrement attractive et dynamique.

1.2.2 Manifestations scientifiques

La Société s'implique dans l'animation scientifique de plusieurs manières :

- I. Colloque thématique sur un thème ciblé avec un public réduit, organisé au nom de la Société. Nous avions dû interrompre ces manifestations, faute de moyens. La meilleure santé financière de la Société va lui permettre de reprendre cette activité, et un appel d'offres sera publié par le prochain Conseil d'administration.
- 2. Soutien financier aux manifestations non récurrentes. Un appel d'offres est publié chaque année à l'automne pour les manifestations devant avoir lieu l'année suivante. Si vous avez l'intention d'organiser une manifestation scientifique en neurosciences en France, je vous encourage vivement à consulter le serveur de la Société, à prendre contact avec le secrétariat de la Société ou vos représentants au Conseil d'Administration, soit pour obtenir un soutien de la Société, soit pour conforter la place de votre Société (voir point suivant). Cependant, respectez les délais, car la Société vote son budget à l'automne pour l'année suivante.
- 3. Parrainage de manifestations scientifiques sans soutien financier :
- Histoire des neurosciences en France, Claude Debru, Collège de France, Paris, 21-23/09/2006.
- 3^e Congrès de l'IBMISPS : International Brain Mapping & Intraoperative Surgical Planning, Jean-Jacques Lemaire, Clermont Ferrand, Septembre 2006.
- La Société donne volontiers son parrainage à des manifestations organisées en dehors d'elle. Ce peut être un plus pour les organisateurs. Réciproquement, les membres de la Société sont encouragés à le demander. Tout ce qui augmentera la visibilité de la Société des Neurosciences ne peut que bénéficier à l'ensemble de la communauté des neurosciences.
- 4. Le Colloque biennal de la Société, sur lequel je reviendrai plus loin.

I.3 Relations avec le public : Semaine du Cerveau

Au cours de son mandat, le Conseil d'administration a eu à organiser à deux reprises la Semaine du Cerveau. Vous savez qu'il s'agit de manifestations placées sous l'égide de l'European Dana Alliance for the Brain (EDAB) se tenant simultanément dans tous les pays européens. Cette manifestation est très importante à double titre :

- d'une part, elle permet de faire connaître ce que sont les neurosciences à un large public et en particulier aux plus jeunes.
- d'autre part, par un accord passé avec la Fédération sur le Cerveau (FRC), cette semaine est coordonnée avec la campagne Neurodon, sans y être subordonnée.

La simultanéité des deux campagnes constitue donc un moment fort pour faire connaître notre discipline dans notre pays.

La Semaine du Cerveau implique de très nombreux participants dans 17 villes. Les manifestations proposées lors de cette semaine vont de la conférence grand public classique, à des expositions, des activités d'animation auprès des jeunes, etc. Ceci implique de la part de nos collègues qui s'y investissent, beaucoup de temps et d'énergie. Qu'ils en soient remerciés. Toutes ces opérations ont été coordonnées dans le Conseil d'administration par Marie-Thérèse Bluet-Pajot que l'on doit remercier ici chaleureusement pour ses efforts.

- Quant à la campagne Neurodon, menée par la FRC, elle est lancée simultanément, et nous tenons une conférence de presse commune avant le lancement des deux campagnes. Les objectifs ne sont pas les mêmes, les champs d'intervention sont différents, mais la simultanéité des opérations permet de renforcer mutuellement nos efforts auprès du public. Par ailleurs, cette campagne destinée à financer la recherche n'est pas négligeable pour notre communauté. Je vous rappelle qu'en 2005, elle avait financé 27 projets de recherche de 30 K€ chacun. Fonds attribués à la recherche en 2006 : I 729 000 € dont 810 000 € directement aux laboratoires, 199 000 € reversés à part égale aux 5 fondations/associations fondatrices, 720 000 € du Rotary utilisés pour des financements exceptionnels (pour plus de détails, voir le site de la FRC : www.frc.asso.fr/rub4 dons.html).

I.4 Jeunes chercheurs

Nos efforts vis-à-vis des jeunes font partie des objectifs de notre Société. Un tarif d'adhésion très bas leur permet de prendre contact avec le monde professionnel, et les tarifs au Colloque ou au Forum de la FENS sont significativement réduits pour permettre au plus grand nombre d'y participer.

Par ailleurs, notre Société a accordé :

- des prix à 50 étudiants (500 euros) pour participer au Forum de la FENS à Vienne en 2006,
- 4 prix de thèses 2006 et 2 en 2007,
- des aides au retour de 1500 €. Inauguré cette année avec 5 bénéficiaires, ce dispositif devrait monter en charge et offrir à 15 jeunes par an la possibilité, à l'occasion du Colloque ou du Forum, de venir en France prendre contact avec des laboratoires en vue d'un futur recrutement.

Enfin, le serveur de la Société comporte un espace Jeunes chercheurs, avec :

- des informations sur les études en Neuroscience en France
- un serveur d'offres de stages et emplois
- un serveur de thèses

Le serveur de thèses a été considérablement remanié pour permettre une meilleure présentation, notamment en matière de publication des thèses. Je voudrais m'étendre un peu sur ce sujet.

La mise en place du système LMD dans le cadre des accords de Bologne vise à harmoniser les études universitaires en Europe, à rendre valide leur diplôme partout en Europe, et à favoriser la mobilité. Le souci légitime d'offrir aux étudiants une formation large, ouverte, à la carte, a cependant quelques effets regrettables. L'intitulé des formations et des diplômes, très large, diminue singulièrement la visibilité des spécialités biologiques, et entre autres, celle des neurosciences. Dans beaucoup d'universités, les neurosciences se cachent dans une spécialité, voire un parcours au sein d'une École doctorale multidisciplinaire de biologie ou d'une École doctorale multidisciplinaire. La Société des Neurosciences a donc un rôle à jouer pour rendre ces formations plus visibles. Le serveur de la Société a été remanié pour permettre de s'y retrouver, et le serveur de thèses peut être un outil majeur pour nos démarches dans le cadre de la formation des jeunes. Olivier Caillard s'est beaucoup investi dans ce travail, long et fastidieux, et nous devrions être en mesure très bientôt de pouvoir fournir un livre de thèses qui peut, d'une part, constituer un outil de travail pour notre communauté, et d'autre part, servir de pièce à conviction dans nos démarches auprès des autorités dont nous dépendons. Si le gouvernement qui est mis en place suit, dans ce domaine, la logique de son prédécesseur, les neurosciences devraient trouver une oreille attentive, et ce genre de document vaut mieux qu'un long plaidoyer théorique.

I.5 Relations internationales

1.5.1 Soutien aux pays du Maghreb et du Moyen-Orient

La Société des Neurosciences s'efforce de soutenir nos collègues francophones dans les pays du Maghreb et du Moyen-Orient. À ce titre, elle a accordé une subvention de 2500 euros pour la tenue du 2^e Colloque Méditerranéen de Neurosciences (Marrakech, 13-15/12/2006).

Avec le concours de l'IBRO, la Société a pu accorder également 13 prix de 750 euros pour faciliter la venue de jeunes chercheurs maghrébins au Colloque de la Société. La Société interviendra également pour soutenir leur participation au Forum de la FENS à Genève en 2008.

Enfin, le Conseil d'administration a depuis cette année chargé Mohammed Jaber de proposer des initiatives pour que ces relations soient les plus efficaces possibles.

1.5.2 Relations avec la FENS

Rappelons que la Société des Neurosciences est membre de la FENS (Federation of European Neuroscience Societies) qui regroupe 27 sociétés nationales et 6 sociétés monodisciplinaires. Je ne rappellerai pas ici ce que vous trouverez dans le compte rendu de l'année dernière (Lettre n° 31) mais je voudrais insister simplement sur deux points :

a) Premier point: La FENS est maintenant une entité reconnue au niveau européen et interlocutrice auprès de la Communauté Européenne. Celle-ci, à plusieurs reprises, a accordé à la FENS d'importantes subventions pour ces programmes de formation des jeunes chercheurs. À ce titre, la FENS a organisé un réseau des Écoles de Neurosciences Européennes (NENS, Network of European Neuroscience Schools) à laquelle peuvent adhérer toutes les formations de Master en neurosciences et toutes les formations doctorales qui ont un programme en neurosciences. Je vous invite à agir auprès des responsables de Masters et Écoles doctorales pour que toutes les universités concernées s'inscrivent à ce réseau. La France est particulièrement défaillante avec seulement trois structures inscrites alors que l'Allemagne en a plus d'une vingtaine, et les Pays-Bas une douzaine. Ce réseau est une structure associative destinée à faciliter les relations entre les programmes de Master et les programmes de thèse en Europe et à permettre aux jeunes de trouver où et comment ils peuvent se former en Europe. Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site de la FENS (http://fens.mdc-berlin.dc/nens).

b) Second point: Le Forum de la FENS

Le dernier Forum à Vienne a consolidé le succès de la FENS avec 5200 participants venant de très nombreux pays. Pour le Forum suivant à Genève en 2008, un appel à propositions a été fait auquel je suis heureux de voir que de nombreux Français ont répondu soit comme organisateurs, soit comme participants. Le programme préliminaire va bientôt être affiché, dans lequel sur 56 symposiums et environ 270 orateurs invités participeront 25 Français parmi lesquels 8 présidents de session. Ceci m'amène à faire une remarque. Alors que la *Société des Neurosciences* est de loin la *Société* la plus importante en nombre en Europe, la participation française au Colloque de la FENS est hélas bien réduite, 504 à Lisbonne, 465 à Vienne. Concernant les propositions pour 2008, environ 10 % des propositions comportaient une participation française, et bien que le Comité scientifique ait fait ses choix sur le seul critère scientifique, on retrouve un peu plus de 9 % de Français parmi les retenus. Dans ce domaine, vous le savez, les absents ont toujours tort, ou pour demeurer dans le domaine de la communication scientifique, les absents n'ont rien à dire.

Le niveau scientifique des présentations à la FENS est extrêmement élevé et ne justifie donc pas une participation aussi faible. La participation anglaise ou allemande, pour ne prendre que les plus grandes sociétés, y a été d'un très haut niveau. Ceci touche aussi et surtout les jeunes chercheurs. La participation à un congrès Européen est une occasion exceptionnelle de se mesurer aux autres étudiants européens, qui sont loin d'être médiocres. C'est une occasion de rencontrer d'autres laboratoires européens et de pouvoir ainsi ouvrir des portes pour un post-doctorat, voire un recrutement. Il existe de très nombreux programmes européens financés par le Ministère des Affaires Étrangères en France, les ministères homologues dans les pays étrangers, la Commission Européenne, pour permettre à des jeunes chercheurs en master, en thèse, ou à des jeunes post-doctorants, d'aller dans d'autres laboratoires européens pour des périodes brèves ou longues. De ce point de vue, les Français font preuve d'une frilosité extrême, en neurosciences comme ailleurs. Je vous invite donc, vous les jeunes, à prendre votre avenir en mains et à profiter de ces possibilités scientifiques. Il faut vous pénétrer de l'idée que toute l'Europe vous est ouverte, ce que vos jeunes collègues d'Angleterre ou d'Allemagne ont depuis longtemps assimilé. La Société des Neurosciences pour sa part, essaie de vous aider à participer au Forum en accordant,

comme nous l'avons fait pour Vienne, des bourses de voyage. Encore faut-il que vous les demandiez. Quant à ceux d'entre vous qui êtes responsables d'étudiants, je crois que dès le niveau master, et plus encore dès lors que l'on conçoit un projet de thèse, il faut prendre en compte cette mobilité européenne. Les fonds sont là : il suffit simplement de déposer de bons projets et je crois que l'on doit à nos étudiants de leur offrir au cours de leur formation une ouverture certes difficile, mais particulièrement stimulante et profitable à long terme.

I.6 Colloque biennal

Les difficultés que la recherche scientifique a connues dans un passé récent ont été ressenties au niveau de la Société des Neurosciences, mais je peux dire qu'au vu du niveau des participants présents à ce colloque, on voit que les neurosciences en France se portent toujours bien et qu'elles font preuve d'un dynamisme qui ne se dément pas : 10 conférences plénières, 18 symposiums dont deux sponsorisés et 700 communications affichées, des innovations comme le partenariat avec la Société Espagnole des Neurosciences, la participation des Biotech si importante à l'interface entre recherche et industrie. Tout ceci, fait du colloque de Montpellier un très grand succès. Je tiens à remercier pour tous leurs efforts que j'ai pu suivre depuis le début, les organisateurs locaux sous la Présidence de Jean-Philippe Pin et ses collègues, en particulier Michel Desarménien, qui ont su mettre en place l'organisation de ce Colloque.

Vote : le rapport moral, soumis au vote de l'assemblée, est approuvé moins une abstention.

II. RAPPORT FINANCIER par Valérie Fénelon

II.I Compte de résultat au 31/12/2006

Le bilan financier de la Société au 31 décembre 2006 est tout à fait satisfaisant puisqu'il fait apparaître un solde positif de 13 243 euros. Ce solde, en nette diminution par rapport à l'an passé, est le résultat de la politique mise en œuvre par notre Société. En effet, en 2006, les charges liées aux activités de la Société ont connu une nette augmentation (plus du double) avec la mise en place de la Journée Alfred Fessard articulée autour de la Lecture Alfred Fessard (5613 euros), l'augmentation du soutien à la Semaine du cerveau (+14%), l'attribution de 4 prix de thèse de 1500 euros chacun (au lieu de 2) et enfin une notable augmentation de l'aide financière apportée aux jeunes doctorants en finançant 50 bourses de 500 euros chacune pour leur permettre de se rendre au congrès de la FENS à Vienne (2 n'ont pas été honorées). Cette nette reprise de nos activités, permise par l'assainissement de notre situation financière, doit être maintenue et amplifiée. En effet, les activités de notre société sont sa raison d'être et signe son dynamisme et son attractivité vis-à-vis des jeunes neuroscientifiques. Il est important de noter que cette nette augmentation de nos activités a été permise par un maintien des charges de fonctionnement alors que nos recettes présentaient une légère diminution. Sans être alarmante, la baisse des recettes de cotisations (-15 %) doit nous inciter à être vigilants et à nous mobiliser encore et toujours. La moindre performance de notre portefeuille boursier (à peine 45 % des revenus de l'an dernier) et des fluctuations dans nos subventions (année sans congrès national) expliquent, pour la plus grande part, la baisse de nos recettes.

RECETTES	209 318
Cotisations	100 881
 Subventions privées diverses 	101 346
Résultat financier	7 091
CHARGES	196 075
Charges de fonctionnement	138 272
Personnel	
Rémunérations	81 025
Charges sociales	34 492
 Appels à cotisations - prélèvement 	3 031
Cabinet comptable	I 306
Maintenance informatique	2 829
 Assurance 	415
 Papeterie - timbrage - téléphone 	3 724
 Frais de déplacement 	7 450
 Dotations aux amortissements, créances 	2 010
Frais de banque	I 990
Activités de la Société	57 803
 Publications 	
Annuaire	3 477
Lettres des Neurosciences	6 165
Journée Alfred Fessard	5 613
Aide aux colloques et Semaine du Cerveau	10 298
Adhésion association	2 250
• Prix	30 000
RÉSULTAT	13 243

II.2 Fonds propres

31/12/2005 : 453 510 euros 31/12/2006 : 466 753 euros

En gardant en mémoire que les fonds propres représentent l'état des caisses en fin d'année (qui dépend donc des dates précises d'entrée et de sortie des recettes et des dépenses), on peut affirmer que les fonds propres de la Société au 31/12/2006 sont globalement inchangés par rapport à l'an dernier. Ils représentent environ trois années de fonctionnement de la Société et cette trésorerie doit être maintenue dans le cadre du fonctionnement particulier de notre Société qui assure un colloque national tous les deux ans. Par contre, il me semble important de souligner qu'à partir de maintenant, nos fonds propres doivent être simplement maintenus. En effet, nous ne devons pas tomber dans un excès de réserves mais au contraire profiter de la sérénité que nous apportent nos fonds propres pour continuer à développer nos activités qui sont la raison d'être de notre Société. C'est maintenant à la nouvelle équipe dirigeante qu'il appartient d'imaginer et d'innover dans le domaine des activités de notre Société. Je leur adresse donc tous mes vœux de réussite et leur souhaite bon courage.

Vote : le rapport financier, soumis au vote de l'assemblée, est approuvé à l'unanimité.

II.3 Augmentation des cotisations

Sur proposition du Président, pour compenser l'érosion monétaire, les cotisations seront augmentées au les janvier 2008 de 22 euros à 25 euros pour les étudiants et de 66 euros à 70 euros pour les titulaires. Cette proposition a été acceptée avec une seule voix contre.

L'Assemblée Générale est levée à 17 heures 30.